

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 18464
Numéro SIREN : 813 361 185
Nom ou dénomination : 50 Partners II

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2021 sous le numéro de dépôt 96470

50 Partners II
Société par actions simplifiée
au capital de 1 530 000 €
Siège social : 62 rue Jean Jacques Rousseau – 75001 Paris
RCS PARIS 813 361 185 RCS Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 30 JUIN 2021

(EXTRAIT : 4^{ème} résolution)

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

Sous la condition suspensive d'absence d'oppositions des créanciers sociaux, réduction du capital de 1 530 000 € à 1 184 730 € par voie de rachat d'actions

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, décide, sous la condition suspensive d'absence d'oppositions formées par les créanciers sociaux, de réduire le capital social qui s'élève à 1 530 000 € d'un montant de 345 270 € pour le ramener à 1 184 730 € par voie de rachat de 345 270 actions de 1 € de valeur nominale chacune moyennant un prix de 1,75 € pour chaque action, soit un prix total de 604 222,50 €.

La différence entre la valeur nominale des actions rachetées et le prix de rachat, soit la somme de 258 952,50 €, sera imputée sur :

- Le compte « prime d'émission » pour un montant de 110 400 €
- Le compte « autres réserves » qui, après affectation du résultat de l'exercice 2020, s'élève à 247 679,36 €, pour un montant de 148 552,50 €.

L'assemblée générale fixe au 7 juillet 2021 minuit le délai accordé à chaque associé pour transmettre au siège social sa demande de rachat.

Après constatation de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, le rachat des actions et leur annulation seront constatés par une décision de la Présidente.

Les actions rachetées seront annulées conformément à la loi et aux règlements et ne donneront pas droit aux dividendes dont la distribution serait décidée à compter de la réalisation définitive de la réduction du capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait certifié conforme
Le Président
La société 50 Partners Gestion
Représentée par
Monsieur Jérôme Masurel

Certifié conforme

